

## Accompagner les transitions professionnelles

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- Conseil en emploi professionnel
  - Développement personnel
  - Conseil en organisation
  - Orientation professionnelle
  - Ressources humaines
  - Formation initiale et continue
  - Insertion
  - Evolution professionnelle
  - GPEC
  - Coaching

Cette certification s'adresse à toute entreprise, quelque soit son secteur d'activité, préoccupée par la mobilité interne et externe de ses salariés et les personnes désireuses (Salarié, demandeur d'emploi ou consultant) d'accompagner les transitions professionnelles.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : 315, 415, 315m

Code(s) ROME : K2112, M1502, K2101, K1801, M1503

Formacode : —

Date de création de la certification : 01/06/2016

Mots clés : DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL, Ressources Humaines, Accompagnement, BILAN

### Identification

Identifiant : 3215

Version du : 28/11/2017

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- -

Non formalisé :

- [Réforme de la formation professionnelle, ce qui a changé :](#)
- [Etude Afp/Opinion way 2014 sur la reconversion professionnelle et ses impacts](#)
- [Résultats SKILT report : « Former les accompagnateurs en transitions professionnelles pour structurer l'accompagnement des transitions professionnelles dont les marchés du travail européens ont besoin »](#)
- [Revue de presse 5A conseil](#)

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Dans un environnement toujours plus incertain, où les carrières ne sont plus linéaires mais où la fidélisation, le développement des talents et l'employabilité deviennent de plus en plus prégnants, **la gestion des carrières est devenu un enjeu central**, tant pour les entreprises que pour les collaborateurs. Le pilotage de l'employabilité des salariés ou de leur mobilité permet de concilier leurs compétences et leurs souhaits d'évolution avec la stratégie et les besoins de l'entreprise. En parallèle, les salariés deviennent acteurs de leur propre trajectoire professionnelle, ils s'impliquent dorénavant dans l'orientation de leur parcours pour développer leurs compétences tout au long de leur vie, pour rester en veille vis à vis du marché du travail et conserver ainsi une employabilité durable. Dans ce contexte, il devient nécessaire de pouvoir former des collaborateurs, managers ou consultants, désireux d'acquérir des compétences spécifiques sur l'accompagnement des individus.

La certification **Accompagner les transitions professionnelles** a ainsi pour objectif de permettre aux professionnels de l'accompagnement d'acquérir méthode, techniques et outils d'accompagnement qui rendent actrice la personne accompagnée et facilitent chez elle la construction d'un projet d'orientation professionnelle, réaliste et réalisable sur le marché du travail. Avec cette certification, les professionnels développent des compétences pour utiliser, avec cohérence et déontologie, cette démarche et ses outils dans différentes prestations (bilan de compétences, accompagnement VAE, Conseil en Évolution professionnel et bilan modulaire), face à différents types de publics et dans des contextes de travail en constante mutation.

*Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- Non

*Descriptif général des compétences constituant la certification*

Les compétences constituant la certification sont les suivantes :

### **ÉVALUER la situation de la personne**

Recueillir et analyser les enjeux et attentes de la personne dans sa transition professionnelle dans le cadre d'un entretien préalable

Présenter et valider le dispositif d'accompagnement le plus adapté aux enjeux et objectifs identifiés

Préconiser le mode de prise en charge financière du dispositif d'accompagnement choisi lors de l'entretien préalable

### **METTRE EN ŒUVRE le dispositif d'accompagnement à la transition professionnelle choisi**

Identifier les valeurs, intérêts, compétences, motivations, activités professionnelles, environnement socio-économique de la personne, pertinents au regard du dispositif choisi lors de l'entretien préalable

Analyser les résultats afin d'identifier et de hiérarchiser les choix possibles de la personne

Restituer les résultats à la personne

Co-rédiger une synthèse du travail effectué en lien avec le cadre du dispositif choisi

### **MENER des entretiens individuels d'accompagnement à la transition professionnelle**

Déterminer l'objectif de chaque séance d'accompagnement prenant en compte la situation de la personne accompagnée et son contexte professionnel

Sélectionner la méthodologie et les outils adaptés à la problématique de la personne accompagnée à chaque étape de son accompagnement

Donner des consignes de travail à la personne dans le temps imparti et l'espace alloué

### **RESPECTER le cadre légal et la déontologie**

Identifier le cadre légal de l'accompagnement choisi

Appliquer les règles en conformité avec le cadre légal du dispositif d'accompagnement effectué

Appliquer le code de déontologie propre à l'accompagnement professionnel lors de sa mise en oeuvre

### *Modalités générales*

**La formation a une durée** de 15 jours, soit 105 heures en présentiel, étalées sur 3 mois afin d'alterner périodes de formation, mises en situation en condition réelle de travail sous supervision pendant les intersessions et ateliers d'échanges de pratique avec un formateur de l'accompagnement professionnel.

### Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Formateurs
- Consultants
- Entrepreneurs
- Managers
- RH

Plusieurs formateurs interviennent afin d'enrichir les approches par leur expérience terrain.

**Lieu de la formation** : Dans les locaux de 5A Conseil 44 bis rue Pasquier - 75008 Paris

**Les activités suivantes composent la certification :**

Réalisation d'un entretien d'exploration

Traduction la demande et des besoins professionnels de la personne

Déploiement de la prestation retenue

Réalisation d'entretiens individuels

Utilisation d'outils et techniques d'entretien

Application de la législation en vigueur en France

Veille sur le cadre législatif existant et à venir

*Liens avec le développement durable*

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

*Pour l'individu*

**Grâce à cette certification, les individus pourront :**

Maîtriser la posture, les techniques et les outils d'un large panel de dispositifs d'accompagnement à la transition professionnelle (bilan de compétences, VAE, CEP...)

Sécuriser leur employabilité : Les offres d'emploi exigent une connaissance et maîtrise tant méthodologique que réglementaires des dispositifs  
Avoir une connaissance globale et des compétences opérationnelles de ces dispositifs, apportées par des formateurs en activité dont la transition professionnelle est le métier

Se positionner sur des dispositifs réglementés et financés (CPF, OPCA...) sécurisant ainsi leur activité professionnelle

**Grâce à cette certification, les bénéficiaires de l'accompagnement pourront :**

Être accompagnés par des personnes qualifiées et seront à même de mieux gérer leurs transitions professionnelles

Seront plus autonomes et sauront analyser le monde professionnel et ses codes (marché de l'emploi, réseaux sociaux, réseaux professionnels...), et ainsi augmenter leur employabilité et leurs chances d'insertion ou de progression professionnelle.

Auront toutes les clés pour être pleinement acteurs de leur vie professionnelle

*Pour l'entité utilisatrice*

**Grâce à cette certification, les entités utilisatrices pourront :**

S'assurer que les collaborateurs maîtrisent de manière opérationnelle les outils d'un large panel de dispositifs d'accompagnement à la transition professionnelle (bilan de compétences, VAE, CEP...)

S'assurer que les collaborateurs vont être en capacité de choisir et d'adapter le dispositif en fonction des besoins et enjeux du salarié et de l'entreprise

Se mettre en conformité avec les exigences de la réforme de la formation professionnelle de 2014 qui obligent les employeurs à : faire suivre aux collaborateurs au moins une action de formation, souvent identifiées grâce un entretien professionnel, ou un bilan de compétences, leur proposer un accompagnement à la VAE, bénéficier d'une progression professionnelle et plus globalement à s'assurer du maintien de leur employabilité  
Impulser une culture de la mobilité professionnelle, indispensable dans un monde mouvant où les collaborateurs doivent se saisir de la gestion de leur propre employabilité

Favoriser, grâce à un accompagnement personnalisé des transitions professionnelles, le bien-être au travail, fidéliser les collaborateurs, valorise la prise d'initiative et l'autonomie, qui constituent les facteurs clés de succès pour les organisations

## Evaluation / certification

## Pré-requis

Le candidat doit être détenteur d'un bac+2 minimum ou avoir occupé un emploi de niveau équivalent, et une expérience professionnelle significative (minimum 5 ans).

Après examen du dossier de candidature, puis entretien avec un membre de l'équipe pédagogique, il sera admis.

## Compétences évaluées

L'ensemble des compétences sont évaluées, à savoir :

### **ÉVALUER la situation de la personne**

Recueillir et analyser les enjeux et attentes de la personne dans sa transition professionnelle

Présenter et valider le dispositif d'accompagnement le plus adapté aux enjeux et objectifs identifiés

Préconiser le mode de prise en charge

### **METTRE EN ŒUVRE le dispositif d'accompagnement à la transition professionnelle choisi**

Accompagner la personne dans une meilleure connaissance d'elle-même (valeurs, intérêts, rapport au travail, compétences, environnement personnel...).

Accompagner la personne dans l'exploration de son environnement socio-économique.

Accompagner la personne à dans l'identification des choix possibles pour elle et la hiérarchisation de ses priorités.

Accompagner la personne dans un processus de validation de son projet/ou de VAE

Accompagner la personne dans sa décision, dans la construction d'un plan d'actions et dans la mise en place des premières actions nécessaires à la réalisation de son projet

### **MENER des entretiens individuels d'accompagnement à la transition professionnelle**

Déterminer l'objectif de chaque séance d'accompagnement prenant en compte la situation de la personne accompagnée et son contexte professionnel

Sélectionner la méthodologie et les outils adaptés à la problématique de la personne accompagnée.

Organiser le travail avec la personne dans le temps imparti et l'espace alloué.

### **RESPECTER le cadre légal et la déontologie**

## *Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Absence de niveaux

## Centre(s) de passage/certification

- 5A Conseil 44 bis rue Pasquier 75008 Paris

La validité est Permanente

### **Possibilité de certification partielle : non**

Matérialisation officielle de la certification :

La certification est matérialisée sous forme papier où il est inscrit : certificat « Accompagner les transitions professionnelles », la date de sa réalisation, le nom du responsable de formation, le nom du titulaire

de la certification.

## Plus d'informations

### *Statistiques*

1 session de formation en 2016

100% de réussite à l'examen final

Insertion professionnelle après 6 mois : réinsertion professionnelle et/ou évolution professionnelle

### *Autres sources d'information*

Site internet : [www.5aconseil.com](http://www.5aconseil.com)

Audition de Garance YVERNEAU, Dirigeante de 5A Conseil à l'Assemblée Nationale sur l'impact de la formation sur la carrière des femmes : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-delf/13-14/c1314016.asp>